eXpert

«Conduite du changement dans le partage et l'échange, normalisé et sécurisé, des informations sur les projets et les produits industriels, dans le secteur de la Construction BTP, à destination des PME et de l'ensemble de la filière »

Porteur du Projet : **MEDIAConstruct**

Association loi de 1901 créée en 1989 par les professionnels de la construction du Bâtiment et du Génie Civil, sa mission consiste à promouvoir l'usage des technologies de l'information et de la communication, soutenir la conduite du changement lié à l'émergence de nouveaux process métier de la filière, démontrer et promouvoir les profits procurés par les TIC, les normes et standards. http://www.mediaconstruct.org/

Tous les documents produits à ce jour et en particulier la composition et les programmes d'action des différents groupes de travail sont en ligne sur http://www.projet-expert.fr/

Responsable : **Bruno Slama**

Référent MinEIE : **Bernard Plainfossé et JY Ramelli (MEEDDAT)**

Référent Soutien Technique : **jean Brangé** (AFNeT)

Partenaires du projet : 12

- **Mediaconstruct et ses membres** : UNSFA (Union Nationale des Syndicats Français d'Architecte) UNTEC groupement de 850 cabinets libéraux d'Economistes de la Construction CICF (Chambre de l'ingénierie et du conseil de France) UNAPOC (Union Nationale des Professionnels de la Coordination en OPC) Groupement d'Industriels/AIMCC.(Lafarge, BPB, Saint-Gobain, Arcelor, Siplast, Schluter systems, ATITA, GFCC, CTTB, FIB-CERIB, BATIDATA..)
- **FFB** La Fédération Française du Bâtiment a pour vocation de rassembler les entreprises de toutes tailles et de toutes spécialités, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession. http://www.ffbatiment.fr/
- **CSTB** Créé en 1947, le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) est un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Le CSTB réunit des experts des matériaux et techniques de construction.Il apporte son concours aux industriels, entrepreneurs, bureaux d'étude, architectes et maîtres d'ouvrage. http://www.cstb.fr/
- **CAPEB** Née en 1946, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est l'organisation professionnelle et patronale de l'artisanat du bâtiment, elle fédère près de 100.000 des 335.000 entreprises artisanales et petites entreprises du bâtiment. www.capeb.fr
- **CTAI** Centre Technique d'Application et d'Innovation de l'Artisanat, le, créé en 1984 et devenu pôle d'innovation dans le domaine des TIC depuis 1991 www.artifrance.fr
- **OGE** Crée en 1946, L'Ordre des géomètres-experts représente la profession de géomètre-expert auprès des Pouvoirs Publics et assure la mise en oeuvre des lois et des règlements qui la régissent. www.geometre-expert.fr
- **AFNOR / Standarmédia** Le programme Standarmedia / Afnor a été établi en 2001 pour apporter une réponse innovante au positionnement de la normalisation dans le contexte du développement croissant d'instances de standardisation parallèles et concurrentes dans les TIC. www.afnor.org

Objectifs et contexte du projet :

L'objectif majeur d'eXpert est d'améliorer très significativement l'ensemble des process en vigueur dans la filière, en prenant en compte l'intégralité des phases (de la programmation, conception, jusqu'à l'exploitation, voire la démolition des ouvrages de bâtiment ou génie civil), et à faciliter l'accès des PME aux avantages des technologies qui sous-tendent les nouveaux process. Le projet eXpert est clairement focalisé sur les process qui mettent en œuvre les échanges et/ou le partage d'informations techniques relatives aux ouvrages bâtiment (de la conception à l'exploitation) et aux composants industriels de ce secteur (de la prescription à l'exploitation et la maintenance). Le respect des normes et standards internationaux, validés ou émergents, sont un des volets essentiels du projet eXpert. eXpert est une extension du projet e-Bat, et en constitue le volet « outils techniques » pour la filière.

Les normes et standards pour les modèles de données spécifiquement BTP, au cœur des logiciels et bases de données modernes (normes ISO-IFC, SDC, STEP) sont établies depuis quelques années. Ils mobilisent

largement les professionnels (MOA, MOE, Industriels, Informaticiens) à l'échelle mondiale.Les outils normalisés et interopérables sont en grande partie déjà disponibles sur le marché mais ils sont à ce jour imparfaits, et surtout très peu mis en œuvre. Leur généralisation passe par un préalable : la révisions de certaines étapes clef des process, et en particulier le recours à une « maquette numérique », c'est à dire l'abandon d'une démarche basée sur le simple échange de dessins.

La stratégie pour la filière consiste à faciliter, promouvoir, expliquer les nouveaux process afin de créer la confiance et d'en développer l'usage dans tous les projets.

Concrètement, le projet eXpert se traduira au final par des outils, appropriés par les PME, via des plateformes en ligne, dans le cadre d'un dispositif plus global d'accompagnement à la conduite du changement, en cohérence avec les initiatives des autres filière (en fonction de l'intérêt qu'il y a dans une mutualisation).

Méthodologie:

Dans le cadre de TIC&PME 2010 un rapprochement préliminaire a été réalisé entre les partenaires. Une charte commune manifeste la volonté des organisations professionnelles de la filière BTP de coordonner leurs actions, dans les déroulement de leurs projets en cours et éventuellement au delà.

L'engagement commun porte sur 5 points : La prééminence du rôle des utilisateurs finaux, le respect des normes et standards, la fourniture d'outils opérationnels, la cohérence entre les projets, la coordination de la communication.

Pour satisfaire ces engagements, les signataires de cette Charte souhaitent la mise en place d'un « Comité de pilotage TIC-PME-2010-filière BTP » fonctionnant sur la base de la Charte.

Le projet eXpert se découpe en 2 sous projets :

eXpert 1 autour de la thématique «Maquette numérique» il s'agit d'un sous projet dit «vertical»

eXpert 2 autour de la thématique des outils de communication sur le chantier, selon un axe horizontal.

- **Pilotage du projet :**

Comité de pilotage Sa mission consiste à superviser l'ensemble de l'exécution du projet, et le respect des engagements contractuels sur toute sa durée. Il est composé des représentants de chacun des partenaires, et dirigé par le Chef de projet. Le comité de pilotage assure l'ensemble de la coordination intergroupes, de même que l'organisation des plannings, le suivi financier et administratif.

Coordination Internationale et intersectorielle (experts normes). La mission consiste à maintenir la cohérence du projet eXpert, dans toute sa durée, avec les instances de normalisation et standardisation internationaux et à promouvoir vers elles les résultats du projet.

Groupe des Experts Métier Ce groupe de travail réunit les rapporteurs/animateurs des 8 sous-groupes Experts Métiers, et est le principal dispositif du projet assurant sa transversalité dans la filière. Les 8 sous-groupes experts Métiers du BTP sont les suivants :

eXpert1 : Groupe A- Maîtrise d'ouvrage BTP / exploitants Groupe B- Industriels du composant pour le BTP Groupe C- Maîtrise d'œuvre BTP, Architectes Ingénieurs Economistes… Groupe D- Entreprises BTP Groupe E- Industriels du logiciel et du service Internet du BTP Groupe F- Enseignement – Formation professionnelle groupe G - Métiers du foncier et de la géolocalisation

eXpert2 : Groupe de travail sur les outils de communication de chantier

AFNOR / Standarmédia contribue de manière transverse aux travaux des groupes au plan des normes et standards internationaux.

Spécification – expérimentation – conduite du changement. Cette tâche s'appuie sur la synthèse des recommandations du groupe des Experts Métiers pour élaborer les spécifications générales de la plateforme, des contenus technologiques et pédagogiques, des mesures d'accompagnement du changement et des mesures incitatives.

Groupe de communication – promotion – développement de projets connexes. Ce groupe a pour mission, tout au long du déroulement du projet, d'assurer la communication interne externe. Il spécifie les actions a engager en s'appuyant sur les relais presse et média les plus larges, ainsi que sur les actions et outils de communication des organisations professionnelles.

■ **Plan de management :**

Phase 1

- Remontée des attentes de professionnels de la filière, organisés en 6 groupes de travail (experts métiers). - Rédaction d'un Livre blanc 1(synthèse globale des attentes) - Travail en atelier des 6 groupes (examen des solutions outils, normes et standards, dispositifs d'accompagnement et de formations) - Rédaction d'un livre blanc 2 : recommandations sur les solutions (existantes ou émergentes), - Rédaction par le comité, des spécifications des outils à mettre en place ainsi que de tout l'environnement de support, accompagnement, formation.

Phase 2

- Opérations tests de validation des outils, (cas réel) - Spécification détaillées de la plateforme Internet, des outils et fonctionnalités, des contenus, de l'administration et de l'exploitation de la plateforme.

Phase 3

- Communication et dissémination. Définition des actions pour asseoir la pérennité d'eXpert. - Mesure des résultats de eXpert, au terme d'une phase d'exploitation expérimentale de la plateforme - Définition d'un modèle économique apte à garantir la pérennité et la vitalité de la plateforme

La MOE intervient dès la réalisation des spécifications. Ses missions portent sur les points suivants :

Organisation générale : Sélection et consultation des fournisseurs et de partenaires Plannings et contractualisations Plan qualité développement, étapes tests et procédures de recettes

Développement technique : Spécification techniques détaillées Choix des solutions technologiques Sélection finale des intervenants MOE Développement de la plateforme Internet

Contenus et ressources : Spécifications détaillées Sélection des partenaires MOE Réalisation de contenus originaux Intégrations / mise en cohérence des contenus et ressources Internes / externes Accompagnement à la conduite du changement Spécifications détaillées des actions Mise en place des actions

■ **Durée** : 24 mois

■ **Livrables** :

- **Livre blanc # 1** : Synthèse pour la filière BTP, et pour chacun des 6 groupes Métiers, des expressions des besoins, des freins identifiés.
- **Livre blanc # 2** : Synthèse des recommandations pour la filière BTP, et pour chacun des maillons de la filière, sur la base de la confrontation de l'expression des besoins et des solutions existantes et à développer.
- Cahier de spécifications générales définissant les outils techniques à mettre en place, les contenus relatifs à l'accompagnement, les actions planifiées dans ce domaine et les moyens nécessaires.
- Opérations tests, organisées avec les partenaires projet : Elles font l'objet de rapports et de livrables spécifiques, aptes à permettre à la fois la vérification de la pertinence des actions, la mesure des impacts et la constitution de testimoniaux.
- Plateforme technique Internet : Outils techniques en ligne, contenus de sensibilisation, information formation, e-learning, accompagnement de la conduite du changement. A l'issu du projet, un modèle économique est défini dans le but d'en asseoir un fonctionnement économiquement durable.
- Plan d'action communication – marketing : Rapport sur les actions menées dans le périmètre du projet eXpert et planification et budgétisation des actions pour en assurer la pérennité au delà.
- Spécifications de mesures incitatives durables pour favoriser la généralisation d'outils et de pratiques basés sur l'interopérabilité : Ces mesures pourraient prendre la forme de la définition d'un label de « Haute Qualité Informationnelle » (des projets) ou label « HQI », s'inspirant de « HQE »
- Rapport final mettant en évidence la pertinence de l'usage des fonds publics et l'action de la DGE, l'impact des normes et standards internationaux et l'apport de eXpert.